



Communiqué de presse

Bruxelles, 20 juin 2018

KBC est la première institution financière belge à émettre des obligations vertes.

L'obligation verte de 500 millions d'euros renforce l'offre durable de KBC

KBC avait naguère déjà mis en place un [cadre](#) pour l'émission d'obligations vertes ('green bond'). Dans ce cadre, KBC Groupe a lancé aujourd'hui une première émission de 500 millions d'euros sur une durée de 5 ans avec une marge de 72 points de base au-dessus du taux de référence. KBC est la première institution financière belge à lancer sa propre obligation verte sur le marché. Cette émission est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels et professionnels. L'émission a généré une forte demande et a été sursouscrite plus de 3 fois auprès de 131 investisseurs différents.

Johan Thijs, CEO du groupe KBC, déclare : *"L'émission d'un emprunt obligataire durable s'inscrit parfaitement dans notre approche du développement durable et nous permet de mieux aligner notre politique de financement sur celle-ci. Le produit de cette première obligation verte servira à financer des prêts pour des investissements durables. Le cadre d'émission qui a été créé nous permettra également de lancer de telles obligations vertes à l'avenir, augmentant ainsi encore davantage notre impact sur la réalisation d'une société durable. Nous le faisons déjà aujourd'hui, par exemple en assistant les entreprises dans l'émission d'obligations vertes ou en leur proposant - en coopération avec Tractebel - un audit énergétique complet avec une formule de financement appropriée. De cette façon, les entreprises peuvent aussi contribuer plus activement à une société meilleure et plus verte."*

Les marchés financiers sont plus verts

Le marché des obligations vertes a connu une forte croissance au cours des dernières années. De plus en plus d'investisseurs professionnels se concentrent sur les investissements durables, encouragés par des objectifs climatiques ambitieux auxquels de nombreux pays se sont engagés. KBC est convaincue qu'en contribuant activement à la durabilité des marchés financiers, elle peut créer un effet de levier pour ses clients, actionnaires, employés et autres parties prenantes dans la transition vers une économie faible en carbone. C'est pourquoi KBC a – entre autres – mis en place un cadre d'émission qui permettra à terme de lancer encore d'autres émissions vertes.

Une obligation verte (ou « green bond ») est une obligation qui respecte les Green Bond Principles. Ces lignes directrices de l'International Capital Markets Association (ou ICMA) stipulent que les ressources financières levées par cette obligation ne peuvent être utilisées que pour le financement et le refinancement de projets durables. L'émetteur doit assurer une transparence totale sur les critères et le processus de sélection de ces projets.

Émissions certifiées

Cette obligation est certifiée conformément aux critères stricts de durabilité internationalement reconnus du Climate Bonds Initiative. En outre, Sustainalytics - l'un des principaux acteurs du marché dans le domaine de l'analyse du développement durable - a examiné le cadre de prêt d'obligations vertes de KBC et l'a déclaré conforme aux principes des obligations vertes. KBC a aussi l'intention de mettre ce cadre en conformité avec toutes les normes européennes futures pour les obligations vertes et avec d'autres exigences et directives réglementaires éventuelles.

Dans le cadre Green Bond de KBC, sept catégories d'investissement ont été définies : énergies renouvelables, efficacité énergétique, transports respectueux de l'environnement, bâtiments écologiques, prévention et contrôle de la pollution, gestion de l'eau et utilisation durable des terres agricoles et forestières. Pour cette première obligation verte KBC, les crédits logement souscrits pour des habitations durables et le financement de projets d'énergies renouvelables sont éligibles. Ensemble, ces deux catégories représentent 1,3 milliard d'euros d'actifs verts pour les clients particuliers et entreprises de KBC. Pour d'éventuelles émissions futures, KBC augmentera encore le volume sous-jacent des actifs verts. Un comité Green Bond spécifique de KBC veillera à ce que le portefeuille d'obligations vertes de KBC soit examiné chaque trimestre et à ce que le produit des obligations vertes soit affecté à la sélection correcte des projets sous-jacents. De cette manière, KBC garantit également l'application adéquate des principes des obligations vertes pour ses émissions futures.

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Communication Corporate/
Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service presse
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer

E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Vérifiez [ici](#) l'authenticité de ce document

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com

Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group

Vous pouvez rester au courant de nos solutions innovantes sur [le site](#).